Pont-à-Celles et VOUS!

Josseline Pouliart.
La ferme blanche à Thiméon

Le bulletin d'informations de votre commune 168 • Février 2010 . **www.pontacelles.be**

Retour sur quelques points discutés lors du dernier conseil communal de l'année 2009, le 17 décembre 2009.

A l'unanimité, un subside de 2500 € a été octroyé à l'association Yaka Afrika dans le cadre de la coopération au développement.
En quelques mots, le projet choisi vise à créer un atelier de couture dans la ville de N'Diol Khokhane (Sénégal) qui permettra aux femmes de cette commune et des villages avoisinants de développer des activités économiques et de lancer un nouveau pôle de diversification en vendant leurs créations sur les marchés locaux.

Le conseil communal a décidé d'augmenter la taxe communale sur les pylônes GSM. Cette taxe fait ainsi contribuer les opérateurs de télécommunication au financement des missions de service public assurées par la commune, participant ainsi à une répartition équitable de la charge fiscale entre les diverses catégories de contribuables.
La taxe est maintenant fixée à 4000 € par pylône.

Les conseillers communaux ont également approuvé une note d'intention présentant l'avant-projet des travaux d'aménagement d'une salle culturelle dans un des halls du site de l'Arsenal. Celle-ci sera transmise à la Communauté française afin de solliciter des subsides pour pouvoir donner vie à un espace culturel polyvalent au cœur de notre commune.

Sommaire

A votre service 2-6
Participez ! 7
L' Agenda 8-9
En savoir plus ? 10-12
Mais Encore… 13-15
Le carnet 16

Commune : 071 / 84 90 50 - CPAS : 071 / 84 93 00 - Police : 071 /84 66 86 ou le 101

Editeur responsable : Collège communal, Place Communale, 22 - 6230 Pont-à-Celles

La COMMUNE à votre service

• Santé

Pour connaître le **médecin ou la pharmacie de garde**, composez le

071 / 33 33 33 (Allo Santé)

en précisant votre numéro de secteur :

11. Liberchies
15. Thiméon-Viesville
16. Luttre-Pont-à-Celles-Obaix-Buzet-Rosseignies

Ateliers " massage bébés " du mois :

4 février de 18h à 20h ONE Luttre
0494/71.41.88
19 février de 10h à 12h Thiméon
0477/77.71.08 ou 0499/57.29.19

Et pour la santé de votre animal,
voici le rôle de garde des **médecins vétérinaires** :

7 février	Monsieur Landmeters	071/84 62 36
14 février	Monsieur Feron	071/84 72 84
21 février	Monsieur Deridder	071/84 44 26
28 février	Madame Tennstedt	0476/92 48 16

• Mesures sociales

relatives à l'application de la taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers :

Les personnes ayant bénéficié, en qualité d'isolé ou de chef de ménage, des allocations attribuées aux chômeurs complets indemnisés pendant une durée de 6 mois au moins au cours de l'année 2009 doivent rentrer une attestation de l'ONEm, de la CAPAC ou de leur syndicat ayant liquidé les allocations pour l'année 2009.

L'attestation devra reprendre TOUTES les informations nécessaires : taux d'indemnisation, situation (chef de ménage ou isolé), nombre de mois de chômage…

Pour pouvoir bénéficier de cette réduction, les personnes concernées doivent remettre leur attestation à l'Administration communale, service taxes **pour le 31 mars 2010 au plus tard.**

• Propreté

La collecte des **PMC** aura lieu pour toute l'entité
les 12 et 26 février.

Les autres collectes :

Verre, papier et carton		Déchets ménagers	
Village de Pont-à-Celles	mardi 23 février	Villages de Pont-à-Celles et LUTTRE	Chaque mardi
Villages de Buzet, Liberchies, Obaix et Rosseignies	mercredi 24 février	Villages de Obaix, Buzet, Rosseignies, Liberchies et THIMEON	Chaque mercredi
Villages de Luttre et Viesville (1ère partie)	jeudi 25 février	Village de VIESVILLE	Chaque jeudi
Villages de Thiméon et Viesville (rues Grands Sarts, Wolff, Warchais et Petits Sarts)	Vendredi 26 février		

Distribution de sacs poubelles communaux gratuits

Pour l'exercice 2010, en application de l'arrêté du Gouvernement wallon du 5 mars 2008 relatif à la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et à la couverture des frais y afférents, une distribution de sacs poubelles communaux gratuits est prévue à partir du 1er mars prochain. Cette distribution correspond au service minimum offert à tous les habitants et son coût est inclus dans le prix de la taxe (exercice 2010).

Les personnes isolées recevront 10 sacs et les ménages de 2 personnes et plus recevront 20 sacs poubelles gratuits. Cette distribution sera organisée dans chaque village comme l'année passée. Un bon nominatif ainsi que l'horaire de distribution sera envoyé par courrier à tous les ménages dans le courant du mois de février. Pour les personnes de plus de 75 ans ou à mobilité réduite ne disposant pas d'un véhicule, une distribution à domicile est possible mais uniquement sur inscription auprès du service environnement 071/84 90 63.

Le nombre de sacs qui vous seront délivrés peut suffire à évacuer les déchets produits annuellement par votre ménage pour autant que vous utilisiez toutes les possibilités proposées par votre intercommunale (ICDI) et votre commune pour limiter la production de ces déchets.

Vous trouverez tous les détails concernant ces possibilités sur le site internet de la commune (www.pontacelles.be - onglet « vie pratique » - >> Environnement) et sur le site de l'intercommunale icdi (www.icdi.be).

Quelques suggestions :

• tout d'abord, trier ses déchets et utiliser les collectes sélectives

• le compostage de vos déchets organiques de cuisine (une brochure est à votre disposition au service environnement - toutes les réponses à vos interrogations sur le site www.compostage.info - prime à l'achat d' une compostière)

• des enfants en bas âge ?
une solution : les langes lavables
une prime communale soutient votre investissement

• boire de l'eau du robinet

Notre service environnement (071/84 90 62) est également à votre disposition pour répondre à vos questions relatives à la gestion des déchets.

• Taxes communales

Calendrier des perceptions 2010

Envoi aux habitants et/ou aux commerçants

Taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets	fin mai
Taxe sur les logements loués meublés	mai
Taxe sur les secondes résidences	mai
Taxe sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes	mai
Taxe sur les agences bancaires	mai
Taxe sur les agences de paris sur les courses de chevaux	mai
Redevance pour les commerces de produits alimentaires à emporter établis sur la voie publique	mai
Taxe sur les immeubles bâtis inoccupés	Juin
Taxe sur la force motrice	octobre
Taxe sur l'entretien des égoûts	novembre
Taxe sur les enseignes et publicités lumineuses ou non lumineuses	novembre

A votre service!

• Rappel

Carte d'identité électronique pour les enfants belges de moins de 12 ans : la KIDS-ID

Pars-tu en voyage ? Demande ta kids-id à temps !

Avant l'arrivée prochaine des vacances et de voyages scolaires à l'étranger, nous rappelons aux parents d'introduire leur demande de kids-id pour les enfants bien à temps.

Si vous sollicitez une kids-id, vous devez remplir certaines conditions :

- Détenir l'autorité parentale vis-à-vis de l'enfant.
- Vous devez accompagner l'enfant à la commune pour effectuer la demande.
- Vous devez vous munir d'une photo récente sur fond blanc et de la somme de 9 .

Afin de recevoir votre kids-id avant le départ pour l'étranger, vous devez introduire la demande auprès de l'Administration Communale, **en moyenne 3 semaines avant la date de départ prévue.**

La procédure d'urgence :

Si vous ne demandez pas la kids-id dans ces délais, il vous sera encore possible d'introduire une demande de carte ou un passeport selon la procédure d'urgence.

ATTENTION : le coût de ces deux procédures est bien plus élevé que celui de la kids-id. Vous paierez 84,65€ pour la carte et 210€ pour le passeport.

La carte d'identité provisoire :

Une carte d'identité provisoire pourra être demandée à la commune et délivrée par les services du Registre National situés au siège du Gouvernement Provincial (Rue Verte, 13 à 7000 Mons). Ceci uniquement pour des situations exceptionnelles.

Dans quels cas ?

En cas de perte, de vol ou de destruction d'une kids-id dans les jours précédant immédiatement un voyage à l'étranger.

Aucun certificat d'identité provisoire ne peut être délivré :

- Si la kids-id perdue,volée ou détruite est périmée.
- Première kids-id en cours de fabrication (si les parents ont omis d'entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir une kids-id au moins 15 jours avant la demande du certificat d'identité provisoire).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites web :
http://www.ibz.rrn.fgov.be ou http://www.diplomatie.be

BON VOYAGE !

• Votre bibliothèque

Rappel des horaires :

Pont-à-Celles - 8a, Impasse Goutière - Tél.071/84 79 74
lundi de 10h à 12h, mardi de 14h à 18h30, mercredi de 13h à 17h30, jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h, samedi de 8h30 à 12h30.

Obaix - 78, rue du Village - Tél 071/84 46 51
lundi de 13h à 15h30 et vendredi de 18h à 19h30.

Thiméon - 1a, ruelle Maka - Tél : 071/34 32 87
jeudi de 14h à 16h, samedi de 10h à 12h.

Un petit aperçu des dernières nouveautés :

L'homme qui m'aimait tout bas, *Eric Fottorino*
Maruzza Musumeci, *Andrea Camilleri*
La légende de nos pères, *Sorj Chalandion*
Un train nommé Russie, *Natalia Klioutchareva*
Le cœur en dehors, *Samuel Benchetrit*
La violence chez les jeunes, *Collectif*
Au pays des vermeilles, *Noëlle Chatelet*
Fille noire, fille blanche, *Joyce Carol Oates*
Taxi, *Khaled Al Khamissi*
Chez nous, *Marilynne Robinson*
L'Inde en héritage, *Abha Dawesar*
Le club des incorrigibles optimistes, *Jean-Michel Guenassia*
Les cathédrales du vide, *Henri Loevenbruck*
Energie solaire et photovoltaïque pour le particulier, *E. Riolet*
Choisir une énergie renouvelable adaptée à sa maison, *B. Vu*
Economies d'énergie : mode d'emploi, *A. Jackson*
Isoler écologique, *B. Vu*
Bons plans anti-crise des paresseuses, *A. Naik*
Survivre aux crises, *Jacques Attali*
Michael Jackson n'est pas mort, *Pierre Kroll*

Prochaine pause lecture,
le jeudi 11 février à 14h à la bibliothèque de Pont-à-celles :
« Voyage au bout de la nuit », de Louis Ferdinand CELINE

Participez!

• Notre commune, côté nature : le journal du PCDN

L'année 2010 est l'année internationale de la biodiversité
(site officiel www.cbd.int)

Le service Public de Wallonie vous propose donc 52 semaines thématiques en rapport direct avec la biodiversité (toutes les infos sur www.biodiversite52.be)
A Pont-à-Celles, nous vous proposerons différentes manières de participer à ce mouvement planétaire, et ce, tout au long de l'année.

Participez!

Si vous avez des compétences particulières (guide nature par exemple), n'hésitez pas à nous contacter pour participer aux différentes actions organisées ou pour proposer une action pour le développement de la nature dans notre commune.

En février, nous vous invitons à observer les oiseaux de votre jardin en participant à l'opération organisée par Natagora " Devine qui vient manger chez nous aujourd'hui " le WE des 6 et 7 février.
La plupart des oiseaux de nos jardins sont, à l'origine, des oiseaux forestiers. En hiver, ces oiseaux ont des difficultés pour se procurer de la nourriture variée en abondance.
Placez donc une mangeoire ou suspendez une colonne de nourrissage et observez les oiseaux qui viennent s'y approvisionner. Un formulaire et tous les détails sont disponibles sur www.natagora.be/oiseaux.
La fiche " nourrissage des oiseaux en hiver " de Natagora peut également être téléchargée sur le site internet communal.
Vous pouvez aussi obtenir ces documents en téléphonant au service environnement (071/84 90 62).

Autres sites que nous vous invitons à découvrir :
www.jedonnevieamaplanete.be : ce site propose un engagement individuel et référence l'engagement sur une carte de la Belgique.
www.sciencesnaturelles.be : site du musée des sciences naturelles où il est proposé " 366 gestes pour la biodiversité ", un livre gratuit à commander.
www.natureaujardin.be : site de l'asbl Natagora d'où provient la fiche "Nourrissage des oiseaux ". Toutes les fiches peuvent y être téléchargées.

• Concours " Quartiers fleuris "

La Commune de Pont-à-Celles a décidé de revoir le concept du concours "Façades fleuries " et ce, en vue d'encourager la convivialité et les rapports entre voisins. C'est pourquoi, il faut parler à présent du concours " Quartiers fleuris "....

Deux catégories sont proposées : les quartiers et les maisons isolées.
Par quartier, il convient de comprendre un minimum de 3 inscrits. Les façades des personnes inscrites sont distantes de maximum 100 mètres.
Par maison isolée, il convient de comprendre une maison éloignée de plus de 100 mètres de toute habitation. Le fleurissement doit être visible à partir de la voie publique.

Les participants seront invités à s'inscrire avant le 1er mai 2010 au moyen du formulaire prévu à cet effet. Le jury examinera les façades inscrites entre le 15 juin et le 1er août 2010.
Vous pouvez obtenir le règlement sur simple demande ou via le site internet de la Commune. Le service Environnement reste à votre disposition pour toute information complémentaire au 071/84.90.62/63.

Agenda

Février 2010

lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Pour insérer une annonce, n'hésitez pas !
information@pontacelles.be

Jusqu'au 12 février Exposition / animation
Activité : " Le Tour du Monde en 80 jeux ". Animation gratuite pour les groupes scolaires, de la 4ème primaire à la 1ère secondaire - Durée : 2h.
Ouverture pour les familles les mercredis dès 13h.
Prix : Entrée gratuite
Lieu : Maison de la Laïcité, rue de l'Eglise, 7 à 6230 Pont-à-Celles.
Info : Tél/fax : 071/84 78 85 - ml.pac@laicite.net - www.laicite-pac.be

3 février **20h**
Activité : L'extension de l'ULB de Courcelles et la Maison de la Laïcité de Pont-à-Celles vous invitent à la conférence-débat : "Islam et Citoyenneté", présenté par Fatima Zibouh.
Prix : Entrée gratuite.
Lieu : Maison de la Laïcité, rue de l'Eglise, 7 à 6230 Pont-à-Celles.
Info : Tél/fax : 071/84 78 85 - ml.pac@laicite.net - www.laicite-pac.be

4 février **13h30 à 16h** Activité organisée par "Vie Féminine"
Activité : "Serviette essuie-mains".
Lieu : Local Familia, rue Saint Nicolas à Luttre
Info : Marie Hélène Lajous - 071/84 70 77

6 février **19h**
Activité : Souper Couscous organisé par l'association de parents de l'école Notre-Dame de Celle de Pont-à-Celles.
Lieu : Salle de gym de l'école, rue de l'Eglise, 41 à Pont-à-Celles
Info : M.Léonard - 0474/93 64 84

13 février **9h**
Activité : Gestion de la réserve naturelle de Viesville.
Lieu : Réserve naturelle, rue des Petits Sarts à Viesville
Info : Pierre Colignon - 071/45 43 46 ou 071/34 29 70
e-mail : j.sedek@tele2allin.be ou colignonpierre@hotmail.com

14 février **14h30**
Activité : Conférence du Cercle horticole : " Les légumes peu connus ", par Monsieur G.Jourdain. Tombola gratuite et tombola payante.
Lieu : Réfectoire de l'école du Centre, rue C. Freinet à Pont-à-Celles
Info : Jean Gelay - 071/84 61 25

18 février **13h30 à 16h** Activité organisée par "Vie Féminine".
Activité : Scrapbooking
Lieu : Local Familia, rue Saint Nicolas à Luttre.
Info : Marie-Hélène Lajous - 071/84 70 77

20 février **dès 19h**
Activité : Soirée Carnaval organisée par les Faucons rouges de Pont-à-Celles. Concours du déguisement le plus original. Prix aux trois premiers pour les enfants et les adultes.

Agenda

Prix : Participation au concours : 2 €.
Restauration : boulettes sauce tomates et frites (7 € pour les adultes et 5 € pour les enfants). Paiement préalable souhaité sur le compte 068-2502756-86 avec vos coordonnées en communication.
Lieu : Salle Georges Mal - Le Phare - rue des Ecoles à Pont-à-Celles.
Info : C. Debruel - 071/84.64.07 ou 0473/727489

21 février
Activité : Gestion d'entretien au refuge naturel de l'étang de Launoy à Pont-à-Celles. Le comité de gestion vous invite 8h30 à 11h30 sur le site de Launoy pour aménager le site et observer la faune (oiseaux, batraciens) et la flore. Construction d'îles flottantes
Prévoir des bottes, des gants et si possible un sécateur, râteau, bêche…
Lieu : Rendez-vous : à 8h30 sur la Place Communale (covoiturage possible) et à 8h45 à l'entrée du site.
Info : J.P. Pigeolet - 071/84 30 63 ou 0479/32 70 33

25 février dès 12h
Activité : " La Laïcité se régale ". Au menu : apéritif et ses biscuits, risotto de thon aux crevettes sauce Nantua, suprême de poulet basquaise, pommes fondantes, jardinière de légumes, forêt noire et café.
Prix : 12 € - Paiement à la Maison de la Laïcité ou par virement (Fortis : 001- 3434663-66 - Communication : Nom + repas 25/02) Réservation et paiement au plus tard le lundi 22 février.
Lieu : Maison de la Laïcité de Pont-à-Celles, rue de l'Eglise, 7 à Pont-à-Celles.
Info : 071/84.78.85. ou ml.pac@laicite.net

26 février 13h30
Activité : la Maison de la Laïcité a le plaisir de vous convier au 65ème anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. Monsieur Sobol, rescapé du camp, viendra nous donner son témoignage.
Prix : Entrée gratuite.
Lieu : Maison de la Laïcité, rue de l'Eglise, 7 à 6230 Pont-à-Celles.
Info : 071/84 78 85 - ml.pac@laicite.net - www.laicite-pac.be

4 mars 12h à 16h Activité organisée par "Vie Féminine".
Activité : A la découverte des fromages de chez nous.
Lieu : Local Familia, rue Saint Nicolas à Luttre.
Info : Marie Hélène Lajous - 071/84 70 77.

6 mars
Activité : souper aux moules organisé par le comité des fêtes de la Ducasse des Anges de Luttre.
Lieu : Salle Picolome à Luttre.
Info : J.M.Ducarme - 071.95.46.62.

13 mars 19h TELEVIE
Activité : 3ème souper en hommage au Docteur Tavakoli, au profit de la recherche médicale (Télévie)
Prix : Coût du repas comprenant apéritif, plat, dessert : 22 € à verser sur le compte 001-5114185-33 de l'Amicale Docteur Tavakoli de Pont-à-Celles
Lieu : Ecole du Centre, rue C.Freinet à Pont-à-Celles.
Info : Sur réservation au 071/84 34 73.

• Critères à respecter lors de l'aménagement d'un accès carrossable vers votre garage, depuis la voirie.

Avant d'effectuer toute modification au niveau des bordures existantes séparant le trottoir de la chaussée en vue de faciliter l'accès vers votre garage, veuillez respecter les prescriptions suivantes :

- en demander l'autorisation au Collège communal en décrivant l'option choisie :

  ✔ soit procéder au démontage des bordures existantes et à leur repose à un niveau inférieur (en gardant une saillie minimale de l'ordre de 2cm) en veillant en sus au reprofilage du trottoir à l'arrière des éléments modifiés de manière à ne créer aucune saillie de nature à créer un obstacle à la circulation des piétons ;

  ✔ soit procéder au démontage des bordures existantes et à la pose de nouveaux éléments à large chanfrein (10cm/10cm) présentant l'avantage de limiter les interventions au trottoir existant (ragréage limité à la zone démontée pour la pose des nouvelles bordures sans réalisation d'une inflexion dans celui-ci). A noter que l'usage des bordures dites "handicapés" n'est plus conseillé, sans être interdit, vu l'emprise que celles-ci ont sur la profondeur du trottoir, les dénivellations qu'elles créent dans celui-ci au-delà du gabarit des bordures classiques maintenues et, par conséquent, la réduction de la largeur "plane" praticable qu'elles induisent ;

- dès lors que la saillie des bordures avec le niveau de la chaussée est de l'ordre de 5 à 6cm maximum, la réalisation d'un aménagement spécifique au droit d'un accès carrossable ne présente pas d'intérêt, celle-ci étant aisément franchissable par les véhicules (d'autant que les bordures présentent généralement un chanfrein de 2cm/2cm;

- tout autre dispositif, dès lors qu'il empiète sur la chaussée, est à proscrire également (poutrelle en bois, pièces métalliques, … posées le long des bordures). A proscrire, enfin, tout disquage, burinage,…des bordures… existantes en vue de réaliser un chanfrein plus important, ces techniques menant à terme à la dégradation complète de ces éléments.

En savoir plus?

La maison de l'emploi de Pont-à-Celles avec le Forem

Place Communale, 22 - Tél : 071/84 99 00
NOUVEL HORAIRE : ouvert au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h 45
Après midi : uniquement le lundi de 13 h à 16 h

• Initiation à l'informatique **Du lundi 1er au vendredi 12 février**
Technofutur TIC **de 9h à 15h30 (sauf le mercredi)**

Formation aux techniques d'information et de communication : utilisation de Windows, Internet, Word et Excel.

• Permis de conduire théorique, **les 15 - 16 -18- 22 et 23 février de 9h à 16h**
en collaboration avec l'ALE de Pont-à-Celles
Prix : 40 € pour 30h de cours
L'inscription est validée lors du paiement avant le 10 février.

• Table CV - lettre **Le jeudi 4 février à 13h30**

Atelier d'une demi-journée pour vous accompagner et vous conseiller dans la rédaction de votre CV.

• Table entretien d'embauche **Le jeudi 11 février à 13h30.**

Atelier d'une demi-journée pour vous donner des trucs et astuces pour ne pas "rater " un entretien d'embauche !

• Permanence Ecrivain Public **Le mardi sur rendez-vous**

Un écrivain public est à votre service pour rédiger :

- CV et lettres de motivation
- Courriers administratifs
  (lettres aux assurances, banques, propriétaires, locataires, requêtes diverses,…)
- Courriers personnels (lettres aux familles et amis)

A COURCELLES **A partir du 18 janvier :**

• Un contrat pour l'emploi en partenariat avec Manpower

Cette formation vous aide à mieux aborder le marché de l'emploi, avec de précieux conseils pour bien vous présenter et cibler vos démarches.
En plus, un stage de 80 heures en entreprise vous mettra en relation directe avec le marché de l'emploi. Un coaching intensif et individualisé est également prévu au programme.

ESPACE FORMATIONS
PONT-A-CELLES
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Rue de l'Atelier Central, 2
à Pont-à-Celles
www.espaceformations.be

Les formations qui commencent après janvier ...

• Introduction à internet et à la messagerie électronique

Informatique : Word, excel, windows, power point, publisher (pour débutants et initiés)

Gestion (accès au statut d'indépendant) en 10 semaines

Français Langue étrangère - Alphabétisation

Prix démocratiques.
Renseignements et Inscriptions :
071/84.70.00 de 9h à 12h et de 17h30 à 20h (sauf le mercredi soir)

Annonce de l'

ADCSL

Il reste quelques places libres
pour l'activité de psychomotricité relationnelle
qui a lieu tous les mercredis de 15h30 à 16h30
à l'école communale de la rue Theys à Luttre,
pour les moins de 5 ans.

N'hésitez donc pas à y inscrire votre enfant !

Contact : F.Callewaert - 0496/64 55 24 - adcsl@skynet.be

Rappel :

Stage de carnaval organisé par Delipro Jeunesse :

Service de jeunesse reconnu par le Ministère de la Communauté française.

Du 15 au 19 février : Ateliers créatifs sur le thème de la musique.
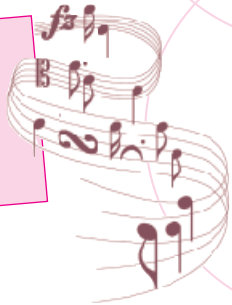
• Pour les 3 à 4 ans :

"Venez vous amuser sur quelques notes de musique"

Prix :
35 € pour les 5 jours en demi-journées uniquement
(de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30)
Garderie possible.

• Pour les 4 à 6 ans :

"Jouons avec des musiques du monde"

Prix :
35 € pour les 5 jours en demi-journées
(de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30)
45 € pour les 5 jours en journées complètes
(de 9h à 16h30)
Garderie possible.

• Pour les 7 à 14 ans :

"Sur trois notes de musiques" création d' une oeuvre en couleur à partir du rythme et des sons (présence d'une aquarelliste).

Prix :
35 € pour les 5 jours en demi-journées
(de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30)
45 € pour les 5 jours en journées complètes (de 9h à 16h30)
Garderie possible.

Lieu : **Ecole Communale, rue G. Theys à Luttre**

Inscriptions : **071/84 62 12 (bureau) ou**
0474/52 25 95 et 071/84 24 37 (soirée).

FONDS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Rue du Trône 100 - 1050 BRUXELLES
Tél. 02/506 84 92 - WWW.FAOFAT.BE

AVIS AUX VICTIMES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

Vous avez eu un accident du travail.
Vous avez des questions ou vous avez besoin d'aide.
Des assistants sociaux sont à votre disposition.

Où et quand ?

Vous pouvez les contacter tous les jeudis au 02/506 84 92.
Vous pouvez aussi les rencontrer dans les villes suivantes :

Bruxelles : F.A.T. Rue du Trône, 100 - (02 / 506 84 92)
Le jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Charleroi : Hôtel de Ville (salle 003 aile Charles II),
Place du Manège (071 / 86 10 34)
Une seule permanence par mois en juillet et en août

Namur : Hôtel de Ville, Rue de Fer - (081 / 24 64 64)
Le premier mardi du mois de 13 h 30 à 16 h 30
Pas de permanence en juillet et août

Ces assistants sociaux vous expliquent comment votre accident du travail se règle et vous aident à obtenir les indemnités auxquelles vous avez droit.
Ils vous expliquent la législation sur les accidents du travail dans le secteur privé (loi du 10 avril 1971).

Vous pouvez faire appel à eux, même si l'assureur de votre employeur refuse de reconnaître votre accident du travail.
Vous pouvez également les contacter si votre employeur n'était pas assuré au moment de l'accident.

• Santé toujours …

L'hypertension,
un problème qui touche un hennuyer sur trois à partir de 35 ans.

14/9 ce sont les chiffres à partir desquels on parle d'hypertension artérielle. L'hypertension artérielle constitue un problème de santé publique prioritaire. 15 % de la population souffre d'hypertension artérielle.

Mais encore…

A partir de 35 ans, le taux passe à plus de 30% et au-delà de 75 ans, plus de 50 % de la population est confrontée à l'hypertension artérielle.
La plupart du temps, une personne souffrant d'hypertension artérielle ne ressent rien. Voilà pourquoi l'HTA est qualifiée de " tueur silencieux ".
L'HTA peut toucher toutes nos artères et donc tous les organes vitaux (le cerveau, le cœur, les reins).
La fréquence élevée de l'HTA est liée à l'évolution des modes de vie dans les pays industrialisés : excès de sel, consommation trop faible de fruits et de légumes, poids excessif, consommation élevée d'alcool, sédentarité.

Des conseils à la portée de tous peuvent aider à éviter une augmentation de la tension ou à réduire la tension artérielle.

• Garder son poids de forme
Comparé à des personnes dont le poids ne varie pas, le risque sur 11 ans de développer une hypertension augmente de 60 % chez les personnes dont l'Indice de Masse Corporelle augmente, alors qu'il diminue de 20 % chez les personnes dont l'IMC diminue et cela quel que soit l'IMC initial.

• Réduire sa consommation d'alcool

• Pratiquer une activité physique

• Réduire sa consommation de sel

• Accroître sa consommation de fruits et de légumes, sources de potassium

Au-delà de 40 ans, il est recommandé de faire mesurer une fois par an, sa tension artérielle chez le médecin traitant.
Toute personne souffrant d'une hypertension artérielle se verra prodiguer des conseils pour modifier ses habitudes de vie.

Un traitement médicamenteux peut être proposé si, malgré ces ajustements, la tension artérielle n'est pas modifiée de manière satisfaisante. Ce traitement intervient toujours en complément des modifications du mode de vie.

L'OSH vous propose une brochure gratuite sur le sujet : intitulée
" Attention ma tension ".
La brochure comprend deux tests : l'un sur les connaissances relatives à l'HTA, l'autre porte sur le risque de devenir hypertendu.

A commander au 065/87 96 04 ou via http://observatoiresante.hainaut.be

MARIAGES

COMBLEZ Jean-Philippe et LEIRENS Irène	Le 2 décembre 2009
GODART Christophe et LAINE Anne	Le 12 décembre 2009
JACQUEMART Thierry et EL ABBASSI Khadija	Le 12 décembre 2009
DELCOURT Jean-Michel et PEETERS Karine	Le 19 décembre 2009
MOSART Alain et KEPPENS Sylvie	Le 19 décembre 2009

DÉCÈS

PONT-A-CELLES

FRANCOIS Gilberte
Née le 14/01/1929 Décédée le 28/11/2009

MALLIE Freddy
Né le 01/09/1950 Décédé le 02/12/2009

HERMAN Odette
Née le 04/10/1920 Décédée le 03/12/2009

DELBECQ Huguette
Née le 02/05/1935 Décédée le 08/12/2009

DUPONT Jeannine
Née le 23/03/1926 Décédée le 11/12/2009

LASOIE Paulette
Née le 13/04/1927 Décédée le 14/12/2009

AVVENIA Angelo
Né le 18/11/1920 Décédé le 15/12/2009

LECHIEN Raymond
Né le 13/01/1952 Décédé le 16/12/2009

CORNET Jean
Né le 24/06/1922 Décédé le 05/01/2010

VIESVILLE

VODERMANS Maria-Thérèsia
Née le 17/04/1911 Décédée le 27/11/2009

MEERT Anna
Née le 06/09/1929 Décédée le 30/11/2009

DABE Odette
Née le 17/05/1939 Décédée le 28/12/2009

LUTTRE

RICHEZ Didier
Né le 02/01/1956 Décédé le 06/12/2009

PIERRE Albert
Né le 23/06/1936 Décédé le 19/12/2009

WANSART Josiane
Née le 10/06/1933 Décédée le 21/12/2009

GONDRY Adrienne
Née le 14/01/1924 Décédée le 23/12/2009

THIMEON

ERVO Jean
Né le 18/08/1948 Décédé le 04/12/2009

REITZ Anna
Née le 04/04/1945 Décédée le 13/12/2009

MARTINEAU Alain
Né le 11/04/1953 Décédé le 25/12/2009

BUZET

ZINATO Franca
Née le 22/03/1946 Décédée le 16/12/2009

NAISSANCES

PONT-A-CELLES

STEREF Mattew
Né le 27 novembre 2009

HERION Loïc
Né le 8 décembre 2009

VANDER PUTTEN Louise
Née le 14 décembre 2009

VIESVILLE

DAGNELIE Aline
Née le 30 novembre 2009

JANSSENS Evan
Né le 12 décembre 2009

LOCQUET Théo
Né le 15 décembre 2009

LUTTRE

RISCO SERRANO Inès
Née le 29 novembre 2009

RISCO SERRANO Sofia
Née le 29 novembre 2009

Godet Graphic